

Monthey, le 4 décembre 2018

N/réf. EC/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérants : Mme et M. Mélanie et Bruno Ramos Dos Santos, Rte de Foges 6, 1870 Monthey.

Auteur des plans : BTM Sàrl, Les Condémines 18, 1904 Vernayaz.

Situation : parcelle No 3740, folio 16, au lieu-dit « Courteraya », située en zone R2, individuelle coteau A, et en zone forêt, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'561'810/1'123'430. Dossier déposé le 10 octobre 2018.

Objet : démolition d'un cabanon, transformation et agrandissement d'une habitation individuelle et réfection d'un mur de soutènement existant.

Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.
- Requérant : Ortho Kern SA, Avenue de Beaulieu 9, 1004 Lausanne.

Auteur des plans : Westiform AG, Freiburgstrasse 596, 3172 Niederwangen.

Situation : parcelle No 1023, folio 15, au lieu-dit « Poisieux », située en zone R7, habitation collective B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des PPE Nos 57546 à 57567; coordonnées : 2'561'973/1'123'164. Dossier déposé le 26 novembre 2018.

Objet : pose de 2 enseignes et agrandissement d'un totem existant.
- Requérant : M. Pascal Bugnon, Rte des Cerisiers 10, 1871 Choëx.

Auteur des plans : Lattion & Veillard Sàrl, Route des Iles 5, 1868 Collombey.

Situation : parcelle No 5489, folio 38, au lieu-dit « Vergottes », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'338/1'121'199. Dossier déposé le 23 novembre 2018.

Objet : modification de l'emplacement de la pompe à chaleur air/eau du projet autorisé le 1^{er} octobre 2018.

4. Requérant : BioArk SA, Route de l'Ile-au-Bois 1a, 1870 Monthey.
Auteur des plans : Kurmann Cretton Ingénieurs SA, Route de Clos-Donroux 1, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 3502, folio 19, au lieu-dit « Valetta », située en zone A2, industrie et artisanat, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'563'090/1'122'810.
Dossier déposé le 4 décembre 2018.
Objet : pose de containers provisoires empilés sur deux niveaux pour utilisation en salle blanche.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à l'alignement du chemin des Chênes.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 7 janvier 2019 18.00 heures